

Toutes et tous au côté de Loïc de la compagnie Jolie même

11 septembre 2017

Toutes et tous au côté de Loïc de la compagnie Jolie même Non à la criminalisation des mouvements sociaux

Qu'on se rappelle les mobilisations de 2016 contre la loi travail : des intermittent-es du spectacle, salarié-es, activistes des nuits debout se rendaient dans les locaux du Medef pour défendre leurs droits.

Loïc de la compagnie Jolie même, militant syndical, un des initiateur des nuits debout a été pris à partie, a reçu des coups du responsable de la sécurité et a passé 48 heures en garde à vue (le responsable ayant prétendu s'être fait frapper !). Il est aujourd'hui la seule personne poursuivie pour une action qui n'a donné lieu de sa part à aucune violence ni attitude différente des autres manifestant-es.

L'Union syndicale Solidaires exprime sa solidarité avec Loïc et exige l'abandon de toutes les poursuites.

Elle s'insurge contre un procès politique qui vise à museler un militant, à criminaliser les mouvements sociaux et ce au moment où de nouvelles mobilisations sont annoncées, le 12 septembre contre le projet de loi travail 2017 et le 10 septembre contre l'entrée des dispositions de l'état d'urgence dans la loi commune.

Elle appelle tous ceux et celles qui le peuvent à être présent-es

dès 8h le 11 septembre au Palais de Justice de Paris (métro Cité)



144 Bd de la Villette 75 019 Paris	Téléphone 33 1 58 39 30 20 Télécopie 01 43 67 62 14	contact@solidaires.org www.solidaires.org
---------------------------------------	--	--



Dernière minute

Le procès de Loïc est reporté au 30 novembre à 9h, le temps de mobiliser encore.

RDV est déjà pris : 8h devant le Palais de justice de Paris, et exigeons la relaxe !

Rebondissement dans l'affaire Intermittents/MEDEF :

Le procès de Loïc est une nouvelle fois reporté !

Alors que tout un chacun avait pris soin de prévenir en temps et en heure son employeur,

placé ses enfants sous bonne garde et préparé son baluchon pour n'en rien manquer,...

au moment où notre équipe allait démasquer publiquement la duplicité du MEDEF... l'audience nous échappe.

Reste un rdv avec celles et ceux qui souhaitent prendre connaissance avec lui de la date de son report et de la prochaine mobilisation, lundi 11 septembre 2017 devant le palais de justice de Paris (M°Cité), à partir de 8h pour un petit déjeuner, jusqu'à 10h pour un point presse.

Cette matinée de grand rassemblement qui tombait sans doute trop bien pour impulser la journée de

grève et de manifestations du mardi 12 septembre 2017... contre les ordonnances Macron-Medef, n'est que partie remise !

D'autres appels suivront, restez attentifs !

La compagnie Jolie Môme



Paris le 4 septembre 2017

Toutes et tous au côté de Loïc de la compagnie Jolie môme Non à la criminalisation des mouvements sociaux

Qu'on se rappelle les mobilisations de 2016 contre la loi travail : des intermittent-es du spectacle, salarié-es, activistes des nuits debout se rendaient dans les locaux du Medef pour défendre leurs droits.

Loïc de la compagnie Jolie môme, militant syndical, un des initiateur des nuits debout a été pris à partie, a reçu des coups du responsable de la sécurité et a passé 48 heures en garde à vue (le responsable ayant prétendu s'être fait frapper !). Il est aujourd'hui la seule personne poursuivie pour une action qui n'a donné lieu de sa part à aucune violence ni attitude différente des autres manifestant-es.

L'Union syndicale Solidaires exprime sa solidarité avec Loïc et exige l'abandon de toutes les poursuites.

Elle s'insurge contre un procès politique qui vise à museler un militant, à criminaliser les mouvements sociaux et ce au moment où de nouvelles mobilisations sont annoncées, le 12 septembre contre le projet de loi travail 2 XXL et le 10 septembre contre l'entrée des dispositions de l'état d'urgence dans la loi commune.

Elle appelle tous ceux et celles qui le peuvent à être présent-es

dès 8h le 11 septembre au Palais de Justice de Paris (métro Cité)



144 Bd de la Villette
75 019 Paris

Téléphone 33 1 58 39 30 20
Télécopie 01 43 67 62 14

contact@solidaires.org
www.solidaires.org



- [Emplacement : ré-agir ensemble](#) > [Mobilisations et actualités](#) > [Retour sur...](#) >

- Adresse de cet article :

<https://www.solidaires.org/Toutes-et-tous-au-cote-de-Loic-de-la-compagnie-Jolie-mome>